



Tarifs applicables dès la rentrée du printemps 2020

Cursus généraliste et professionnel		Semestre 1	Semestre 3	Semestre 5	Total
Hors-Suisse et Suisse hors-cantons signataires des AESS	Frais d'écologie, intégralement à charge de l'étudiant	31'500.00	21'000.00	21'000.00	73'500.00
Cantons signataires des AES	Frais d'écologie <i>(dont, à charge de l'étudiant)</i>	31'500.00 <i>(28'000.00)</i>	21'000.00 <i>(17'500.00)</i>	21'000.00 <i>(14'000.00)</i>	73'500.00 <i>(59'500.00)</i>
Canton de Genève	Frais d'écologie, intégralement à charge de l'étudiant	27'900.00	15'800.00	15'800.00	59'500.00

Le tarif « genevois » de CHF 59'500 est applicable pour les étudiants ou leurs parents :

- Domiciliés et contribuables à Genève
- Titulaires d'un permis de séjour du type « C » domiciliés à Genève
- Résidents hors Genève et imposés à la source sur le canton de Genève

Pour les personnes domiciliées et contribuables dans un canton signataire de l'« Accord Inter-cantonal sur les Ecoles Supérieures » (AES) (AG, AR, BE, BL, BS, FR, JU, NE, NW, OW, SH, SO, TG, TI, VD, VS, ZG, FL), CHF 59'500 sont à la charge de l'étudiant.

Pré-requis	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Pré-stage rémunéré CHF 2'212 par mois	Semestre 1 : Théorie et pratique CHF 27'900 ou 31'500	Semestre 3 : théorie CHF 15'800 ou CHF 21'000	Semestre 5 : théorie CHF 15'800 ou CHF 21'000
	Semestre 2 : stage rémunéré CHF 2'212 x 5/6 mois	Semestre 4 : stage rémunéré CHF 2'212 x 5/6 mois	Semestre 6 : stage rémunéré CHF 2'212 x 5/6 mois

Les frais d'écologie incluent :

- * L'ensemble des cours dispensés dans le cadre du cursus académique
- * Le matériel scolaire et professionnel
- * Une tablette + licences et support
- * Les repas en période scolaire
- * La tenue complète de ville
- * La tenue complète de cuisine
- * La tenue complète de service

Restent à la charge de l'étudiant :

- * Assurances maladie et accident
- * Logements
- * Transports
- * Repas week-end et jours fériés